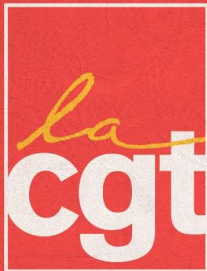


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Le parlement censure le gouvernement, les agent·es publics censurent les politiques gouvernementales mises en œuvre par la grève et dans la rue

Plus de 200 000 manifestant·es, dans plus de 160 cortèges et lieux de rassemblements, se sont mobilisé·es contre l'austérité budgétaire initiée au titre des lois de finances. Elles et ils ont exigé la construction de projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale élaborés sur d'autres bases pour permettre aux citoyen·es et aux usager·es de bénéficier, sur l'ensemble du territoire, y compris en Outre-Mer, de services publics de pleine compétence et de proximité.

Les agent·es publics ont clairement signifié leur volonté de disposer des moyens nécessaires pour répondre aux besoins des populations et garantir les droits de ces dernier·es.

Sous couvert d'égalité entre les salarié·es du public et du privé, en omettant les 70% de salarié·es du secteur privé couverts par des accords, le gouvernement entend amputer le revenu des agent·es publics en instaurant trois jours de carence et 10% de rémunération en moins pendant les arrêts maladie.

C'est une attaque irrecevable contre les 5,6 millions d'agent·es publics et le droit à la Sécurité sociale. Pour la CGT, aucun jour de carence ne doit être maintenu tant dans le secteur public que privé.

Alors que les personnels ont perdu plus de 20 % de leur pouvoir d'achat ces dernières années, ils seraient, encore et une fois de plus, la variable d'ajustement du projet de loi de finances.


Les réductions de moyens budgétaires, dans les 3 versants de la fonction publique, ont des conséquences dramatiques pour les populations et les agent·es publics.

Déjà en Haute-Garonne, ce sont 500 postes de contractuels (près de 8 % de l'effectif) qui pourraient être supprimés au Conseil départemental.

Des milliers d'emplois d'agent·es seraient rayés de la carte qu'il s'agisse de l'Éducation nationale, des finances publiques, de France travail ou de la protection judiciaire de la jeunesse, pour ne donner que quelques exemples...

Au pôle gériatrique du Groupe Hospitalier de Bretagne Sud à Lorient, les résident·es et les agent·es sont mobilisé·es contre un projet brutal de restructuration et de réductions des effectifs. En tout,

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



ce sont au moins 8 postes de soignants (dont 4 pris sur les 11 postes de jour en Ehpad) que la direction veut supprimer. Les personnels font bloc et refusent toute diminution des effectifs pour accompagner les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou ayant des troubles psychiatriques.

La CGT réaffirme la nécessité d'avoir des services publics et une fonction publique de haut niveau, cela passe par des moyens supplémentaires et conséquents permettant :

- d'augmenter les traitements et les salaires, ce qui passe par une augmentation immédiate et significative a minima de 10 % du point d'indice. Il y a aussi besoin de cette même revalorisation au titre des pensions et des retraites. La CGT revendique aussi l'indexation de la valeur du point sur l'inflation, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la refonte des grilles indiciaires, la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- de favoriser les investissements publics nécessaires pour mettre en œuvre une nouvelle logique de développement articulant reconquête des activités et de l'emploi industriels, bifurcation écologique, réponse aux besoins des populations ;
- de procéder à des recrutements et un plan de titularisation des agent-es non titulaires afin de répondre aux besoins sociaux des populations ;
- l'abrogation de la loi portant contre-réforme des régimes de retraite ;
- la défense et le renforcement du statut général des fonctionnaires.

La CGT se félicite de la participation d'organisation de la jeunesse dans les manifestations. Une jeunesse qui a besoin de services publics et d'une fonction publique concourant à la garantie de leurs droits et à la satisfaction de leurs besoins.

La CGT participera, ce soir, à la réunion de l'intersyndicale Fonction publique et portera le mandat de construire, avec les personnels et dans l'unité la plus large, une nouvelle journée de grève et de manifestations le 12 décembre prochain.

Montreuil, le 5 décembre 2024